

**CONSULTATION**

**POUR L’ETABLISSEMENT D’UN CONTRAT CADRE RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

Règlement

# Avant Propos

# Initiative Développement (ID) est une association de solidarité internationale, créée en 1994, qui soutient l’émergence et le renforcement d’acteurs locaux dans l’objectif d’un développement autonome et durable des populations. Depuis 2004, ID soutient des projets de développement local pour accompagner les processus de décentralisation en cours et soutenir l’émergence d’une société civile structurée et d’une citoyenneté active.

# Informations légales :

# INITIATIVE DEVELOPPEMENT

# 29 rue Ladmirault

# 86 000 Poitiers

# SIRET : 394 598 023 00023

# TVA intracommunautaire : FR67 394598023

# Objet de la consultation, contractualisation et exclusion

# Initiative Développement recherche un prestataire pour la fourniture de matériel informatique et bureautique destinés à ses activités.

# Il sera signé avec l’attributaire un contrat-cadre pour une durée de 1 an + 1 an renouvelable tacitement.

# ID se réserve le droit de faire des achats ponctuels à d’autres prestataires sur des besoins spécifiques ou urgents auxquels l’attributaire du contrat-cadre ne pourrait répondre favorablement ou ne serait pas concurrentiel.

# ID se réserve le droit d’acheter du matériel informatique et bureautique d’occasion à un autre prestataire que l’attributaire du contrat-cadre afin de limiter son impact environnemental.

# ID se réserve le droit d’acheter du matériel informatique et bureautique auprès de fournisseurs basés dans nos pays d’intervention et à destination des programmes de ces pays pour des raisons liées à des contraintes d’acheminement du matériel dans ces pays et/ou en cas de besoin immédiat.

# Contenu des offres

Les candidats devront présenter :

- Le Contrat-cadre complété ;

- Le Détail Quantitatif Estimé complété (commande simulative sur la base des produits prévisibles en 2022 et leurs quantités). Document non contractuel, utilisé uniquement pour la comparaison des offres, et permettant d’intégrer des optimisations financières (franco de port, remise(s)…) ;

- Un Mémoire Technique répondant aux critères de conformité technique indiqués au point 3.2, permettant d’apprécier la valeur technique de l’offre et contenant les propositions d’optimisation de l’offre financière (remise(s) sur catalogue, livraison franco de port…).

# Analyse des offres

## Type de sélection

La sélection se fera selon la règle du « moins disant techniquement conforme ». La sélection se fait en deux étapes. Les propositions sont évaluées techniquement sur la base des critères déterminés préalablement. Parmi toutes les offres techniquement recevables, l’offre la moins-disante est retenue.

## Critères de conformité

Pour être considérée comme conforme et être éligible à la sélection, l’offre devra contenir l’ensemble des pièces précisées à l’article 2. En conséquence, tout dossier incomplet sera rejeté.

Les critères de conformité technique sont les suivants :

* Condition de paiement à 30 jours à réception de facture après livraison du matériel
* Délais de livraison inférieurs à 72 heures, après validation de commande
* Garantie fournie par le prestataire si la garantie constructeur ne s’applique pas
* Services associés fournis : suivi personnalisé, conseil, SAV, réactivité du support client
* Profondeur et pertinence du catalogue suffisante
* Achat en exonération de TVA pour le matériel destiné à l’export. ID est titulaire d’un contingent d’achats en franchise accordé par la Direction générale des finances publiques dont la décision pour 2022 est jointe en annexe.

Après l’ouverture des offres, aucune information relative au dépouillement, à l’évaluation et à la comparaison des offres ne sera divulguée.

# Modalités et dépôt des offres

Les éléments composant le dossier d’appel d’offre sont également consultables à l’adresse : <http://espace.id-ong.org/contrat/AO_info_2022.zip>

Les offres, sont à envoyer, par mail, avec en objet la référence : « ID – consultation matériel informatique », à l’adresse suivante : « [achats@id-ong.org](mailto:achats@id-ong.org) » avec demande d’accusé de réception.

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 09 juin 2022 à minuit.**

# Annulation de la procédure de consultation

En cas d’annulation de la procédure, les candidats ayant remis leur offre seront informés par mail par l’association Initiative Développement.

L’annulation pourra notamment intervenir si la consultation est infructueuse, c’est-à-dire si aucune offre ne mérite d’être retenue.

Les candidats ayant soumissionné ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation.

# Informations complémentaires

D’éventuels renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Jérôme VAN WIJK

Référent informatique

Email : [j.vanwijk@id-ong.org](mailto:j.vanwijk@id-ong.org)

# Annexes

* Contrat cadre, à compléter
* Détail Quantitatif Estimé, à compléter
* Décision de la DGFP octroyant à Initiative Développement un contingent d’achats en franchise pour 2022